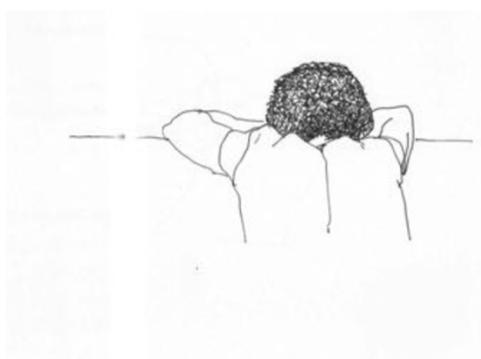


PROFIL

UNE HISTOIRE DES PROCÈS FILMÉS

LES REMÉDIATIONS ARTISTIQUES DES PROCÈS FILMÉS
COLLOQUE INTERNATIONAL
Mercredi 21 juin 2023, 9h30-18h
Humathèque, Campus Condorcet, 10 rue des Humanités, Aubervilliers



Ce colloque, organisé par **Christian Delage (IHTP)** et **Ninon Maillard (Paris-Nanterre, CHAD EA4417)**, conclut le programme de recherche « **Les procès filmés : une mémoire vive, de Nuremberg aux procès des attentats de janvier et novembre 2015** » (PROFIL), qui associe l'Institut d'histoire du temps présent (Paris 8/CNRS) et les Archives nationales dans le cadre du labex Les passés dans le présent. Il a donc bénéficié de l'aide de l'État géré par l'ANR au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-11-LABX-0026-01 ».

Pour se rendre à l'Humathèque : <https://www.humatheque-condorcet.fr/fr/acces>



ARGUMENT

À l'issue d'un programme de recherche conduit pendant trois années sur l'histoire des procès filmés (de Nuremberg aux procès des attentats de janvier et novembre 2015), nous avons choisi d'organiser un colloque consacré à leurs remédiations artistiques, en s'intéressant particulièrement au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), mais aussi à un procès rwandais en appel tenu en France¹.

Créé par l'ONU en février 1993, fermé le 31 décembre 2017, le TPIY a poursuivi 161 individus dont 90 ont été condamnés². Plus de 4650 témoins ont été entendus, plus de 2,5 millions de pages de retranscription et des milliers d'heures d'enregistrement-vidéo des audiences sont conservées et mises à disposition du public et des chercheurs par le tribunal.

Le TPIY a lui-même entrepris de mettre en valeur ces archives et cet héritage³ : ces initiatives relèvent d'une politique institutionnelle et poursuivent des objectifs spécifiques, en lien avec les régions de l'ex-Yougoslavie et les populations concernées par la guerre et les massacres des années 1990. Les documentaires produits dans ce cadre institutionnel ne sont pas de même nature que les productions visuelles ou les œuvres diverses qui peuvent émaner de réalisateurs, d'historiens, d'artistes, avec pourtant ce même matériau de départ : les archives.

C'est pour raviver une mémoire, construire une histoire certainement plus proche de la complexité du réel, que les remédiations artistiques sont précieuses et méritent d'être valorisées auprès des chercheurs. Les facultés d'art ont bien entendu prêté attention aux artistes qui travaillent l'archive et ont favorisé la « recherche-crédation ». Les convergences entre les sciences humaines et cette création artistique sont, depuis longtemps déjà, bien étudiées⁴ : la créativité n'est pas l'apanage des artistes et la recherche n'est pas le pré carré des chercheurs⁵.

¹. À l'occasion de la publication, par Natacha Nisic, avec la collaboration d'Hélène Dumas, de l'ouvrage *Les Fumées - Carnets d'un procès pour génocide - Rwanda 1994-France 2018* (Créaphis, juin 2023)

². ICTY facts and figures, <https://www.icty.org/node/9590>.

³. La mise en place d'un "Outreach Programme" en 1999 avec le soutien de l'Union européenne déploie certaines de ces activités de sensibilisation par l'exploitation des archives filmées du tribunal (<https://www.icty.org/en/outreach/documentaries>) : les crimes contre le patrimoine culturel de Dubrovnik, les crimes commis à Visegrad, Srebrenica, Prijedor, les témoignages des victimes ou encore les crimes sexuels ou les tortures ont fait l'objet de documentaires

⁴. *Culture et musées*, n°19, juin 2012, « entre arts et sciences » sous la direction de Marie-Christine Bordeaux ; Yaël Kreplak, Lucie Tangy et Barbara Turquier, « Art contemporain et sciences humaines : création, médiation, exposition », *Tracés. Revue de sciences humaines*, #11, 2011, Hors série III : À quoi servent les sciences humaines ? ; Jehanne Dautrey, dir., *La recherche en art(s)*, éditions m/f, 2010 ; Erik Bullot, « [Puissance et usage du document](#) », *Critique*, 2020/8-9, n°879-880, p. 695-705.

⁵. Yaël Kreplak, « [retour sur les relations entre art, science et recherche](#) », *Tracés. Revue de sciences humaines*, [en ligne], billets, 18/02/2013.

Quand l'artiste se saisit des archives d'un tribunal et que l'histoire d'un procès se raconte via les recherches historiennes et les productions visuelles artistiques, quand la recherche elle-même prend la forme d'un documentaire ou d'une production visuelle, les facultés d'histoire et de droit sont concernées. Les échanges avec les artistes sont peut-être ici moins banals, l'usage du film ou du dessin comme expression de la recherche moins fréquent. Encore faut-il ici distinguer entre historiens et juristes.

Les historiens ne négligent pas l'image animée et les réalisations à partir d'archives filmées que ce soit pour étudier la guerre, ses massacres et le processus de justice⁶, ou pour proposer une version filmée de l'histoire via le documentaire⁷. Dans les facultés de droit, le recours à l'image et à la création artistique est plus rare : les juristes peuvent exploiter l'image filmée pour penser le droit⁸ mais la médiation artistique n'est pas une voie spontanément empruntée pour valoriser une recherche⁹.

Les archives judiciaires, et particulièrement celles des procès internationaux, sont pourtant prisées par les artistes et certainement propices à une valorisation artistique¹⁰. Insuffisamment connues et relayées au sein des facultés d'histoire et de droit, les mises en valeur artistiques des procès internationaux et de leurs archives offrent une occasion de rapprocher chercheurs et artistes pour écrire une histoire judiciaire plus sensible, plus juste, plus réaliste.

⁶. Christian Delage, *Filmer, juger. De la Seconde Guerre mondiale à l'invasion de l'Ukraine*, (Gallimard, 2023) ; Christian Delage et Peter Goodrich, dir., *The Scene of the Mass Crime. History, Film and International Tribunals* (Routledge, 2012).

⁷. *Caméras dans le prétoire*, écrit par Christian Delage, Antoine Germa, Thomas Wieder, réalisé par Rafael Lewandowski (Histoire et Public Sénat, 2008, 52 minutes).

⁸. [IMAJ, carnets de recherches en analyse juridique de l'image](#).

⁹. À titre d'exception, la création récente de Cléo Simon (lauréate du dispositif Mondes nouveaux) intitulée [Rhapsodie Juridique](#), réalisée à partir de fragments d'archives, d'essais philosophiques, d'entretiens avec des chercheurs, avec un accompagnement du Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit de Paris-Nanterre (CHAD, EA4417).

¹⁰ Pour une poétique de l'archive et un travail de recherche-crédation à partir des archives judiciaires internationales : Franck Leibovici, Julien Seroussi, *Bogoro* (Éditions Questions théoriques, coll. « Réalités non couvertes », 2016).

PROGRAMME

- 9h30** **Propos introductif**
Christian Delage, historien (IHTP) et réalisateur
Ninon Maillard, historienne du droit, Université Paris-Nanterre (CHAD)
- 10h** « **Rendre visibles les marques et les traces** »
Avec **Sarah Vanagt**, artiste plasticienne, réalisatrice,
et **Nathalie Goedert**, historienne du droit, Universités Paris-Saclay et Corte
(EMRJ).
- 11h** « **Sur le vif de l’audience : des dessins et des notes** »
Avec **Natacha Nisic**, artiste plasticienne, réalisatrice.
- 14h** « **Redonner la parole aux voix du procès** »
Projection de *In The Flow of Words* (Pays-Bas, 2021, 22 minutes) et discussion
avec la réalisatrice **Eliane Esther Bots**.
- 15h** **L’Archive, in et out of the court**
Avec **Jason File**, artiste, avocat, ancien membre du bureau du procureur du
Tribunal Pénal International pour l’ex-Yougoslavie.
- 16h** **Exhumer l’archive, écrire l’histoire en ligne : « La fabrique du procès
historique »**
Avec **Ninon Maillard**, historienne du droit, Université Paris-Nanterre (CHAD)
et **Martine Sin-Blima Barru**, Conservatrice du patrimoine, responsable du
département de l’administration des données aux Archives Nationales.
- 17h** **Débat conclusif**
Avec **Ghislaine Glasson-Deschaumes**, Cheffe de Projet, Labex Les Passés
dans le présent
et **Joël Hubrecht**, responsable du suivi scientifique et de programme à
l’Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ)